

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH1204 Démarches disciplinaires appliquées au traitement de l'actualité en sciences humaines			
Ancien Code	PERH1B24ACTU	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEHB1240		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Sophie KILESE (sophie.killesse@helha.be) Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be) Carine DENDAL (carine.dendal@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> Camille PROVOST (camille.provost@helha.be) Marc DEPRES (marc.depres@helha.be) Loïc BORGIES (loic.borgies@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à former les étudiants à traiter un fait de l'actualité en le mettant en perspective disciplinaire et en établissant le lien entre cette mise en perspective et des apprentissages du Tronc commun.

L'objectif est donc d'apprendre à construire du sens pour les apprentissages et initier à la problématisation.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même :

- D'observer un fait de l'actualité en le mettant en perspective historique ou géographique ou économique et sociale afin de faire émerger un questionnement transférable en situation professionnelle.
- D'associer ce fait avec un objet ou un acquis d'apprentissage disciplinaire du Tronc commun

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH1B24ACTUA	Volet historique 1.1	30 h / 2 C
PERH1B24ACTUB	Volet géographique 1.1	30 h / 2 C
PERH1B24ACTUC	Volet économique et social 1.1	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH1B24ACTUA	Volet historique 1.1	20
PERH1B24ACTUB	Volet géographique 1.1	20
PERH1B24ACTUC	Volet économique et social 1.1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée dont les modalités particulières sont décrites dans les fiches descriptives jointes.

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet historique 1.1			
Ancien Code	22_PERH1B24ACTUA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEHB1241		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à former les étudiants à traiter un fait de l'actualité en le mettant en perspective disciplinaire et en établissant le lien entre cette mise en perspective et des apprentissages du Tronc commun.

L'objectif est donc d'apprendre à construire du sens pour les apprentissages et initier à la problématisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même :

- D'observer un fait de l'actualité en le mettant en perspective historique ou géographique ou économique et sociale afin de faire émerger un questionnement transférable en situation professionnelle.
- D'associer ce fait avec un objet ou un acquis d'apprentissage disciplinaire du Tronc commun.
- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des démarches disciplinaires et des acquis d'apprentissage du Tronc commun (observer/questionner).

Pour le volet historique : focus sur les liens passé/présent et la problématisation

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Exposés magistraux – approche interactive – travaux de groupe – Travail en autonomie – intervention possible de personnes ressources - selon les opportunités, visites culturelles et/ou de terrain (exposition, musée,...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Les programmes d'enseignements (Étude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation historique D/2018/7362/3/15 et Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14, Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022)

Les ouvrages historiques et monographies disponibles à la bibliothèque de la Helha de Leuze-en-Hainaut en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de l'histoire tels que *Racines du futur*, *Construire l'histoire*, *l'Atlas historique Hayt...* (liste non exhaustive)

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, ...) mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectED.

La presse et les médias nécessaires au suivi de l'actualité et disponibles sur internet et/ou en bibliothèque. La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours (diaporama, articles scientifiques, notes diverses, références bibliographiques, vidéo, consignes...) sont à la dispositions des étudiants et étudiantes sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage.

Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et de la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet géographique 1.1			
Ancien Code	22_PERH1B24ACTUB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEHB1242		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à former les étudiants à traiter un fait de l'actualité en le mettant en perspective disciplinaire propre à la géographie et en établissant le lien entre cette mise en perspective et des apprentissages du Tronc commun. L'objectif est donc d'apprendre à construire du sens pour les apprentissages et initier à la problématisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même :

D'observer un fait de l'actualité en le mettant en perspective géographique afin de faire émerger un questionnement transférable en situation professionnelle.

D'associer ce fait avec un objet ou un acquis d'apprentissage disciplinaire du Tronc commun.

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des démarches disciplinaires et des acquis d'apprentissage du Tronc commun (observer/questionner). Pour le volet géographique : focus sur les questions spatiales en lien avec les risques naturels tectoniques, utilisation d'outils numériques spécifiques à la géographie (SIG, géoportails, globes virtuels, ...)

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours. La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Le Grand Atlas des éditions De Boeck

Programmes d'enseignements (Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022, Étude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation géographique D/2018/7362/3/15 et Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14,)

Les ouvrages géographiques disponibles à la bibliothèque de la Helha de Leuze en lien avec les matières abordées (liste non exhaustive) : La Terre portrait d'une planète - Editions Deboeck, atlas de la mondialisation, manuels à destination du secondaire, ...

Les supports de cours (dossiers documentaires, synthèses, diaporamas, articles, ...) mis à la disposition de l'étudiant sur ConnectEd.

La presse et médias nécessaires au suivi de l'actualité disponibles sur internet et/ou en bibliothèque
<https://fesec.scienceshumaines.be/geo/>

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours seront mis en ligne sur ConnectEd : supports numériques, notes de cours, liens vers des sites et articles de référence, consignes, ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historiques, géographiques et économique et social dispensés dans l'unité.

L'évaluation du volet géographique consistera en un examen mixte comprenant une partie orale et une partie écrite réalisée à l'aide d'outils numériques.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement (UE) est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets donne lieu à un échec de l'UE (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et de la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Volet économique et social 1.1			
Ancien Code	22_PERH1B24ACTUC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEHB1243		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à former les étudiants à traiter un fait de l'actualité en le mettant en perspective disciplinaire (sciences économiques et sociales) et en établissant le lien entre cette mise en perspective et des apprentissages du Tronc commun.

L'objectif est donc d'apprendre à construire du sens pour les apprentissages et initier à la problématisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants sont à même :

- D'observer un fait de l'actualité en le mettant en perspective historique ou géographique ou économique et sociale afin de faire émerger un questionnement transférable en situation professionnelle.
- D'associer ce fait avec un objet ou un acquis d'apprentissage disciplinaire du Tronc commun.
- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Appropriation des démarches disciplinaires et des acquis d'apprentissage du Tronc commun (observer/questionner) sur base des thèmes du tronc commun. Avec, pour le volet sciences économiques et sociales un focus sur la problématisation et les représentations.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés.

Selon les opportunités : intervention de personnes ressources, visites de terrain et/ou culturelle.

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours. La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Une bibliographie détaillée est présente à la fin du syllabus

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours ;
- Articles et liens ;
- Espace cours sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage.

Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. En revanche, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et de la personne responsable des horaires.

2.14.0.0

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).